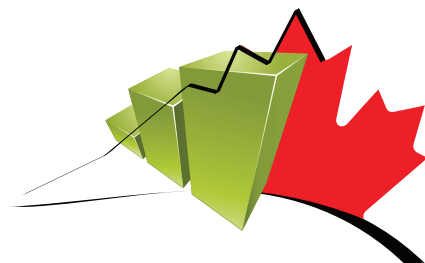


Rapports économiques et sociaux

La sous-utilisation des compétences chez les immigrantes ayant fait des études en sciences infirmières



par Christoph Schimmele et Feng Hou

Date de diffusion : le 22 octobre 2025



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par la ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Industrie, 2025

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

La sous-utilisation des compétences chez les immigrantes ayant fait des études en sciences infirmières

par Christoph Schimmele  et Feng Hou 

DOI: <https://doi.org/10.25318/36280001202501000001-fra>

Le Canada connaît une pénurie de personnel infirmier, car la demande de personnes ayant fait des études en sciences infirmières croît plus rapidement que l'offre (Baumann et Crea-Arsenio, 2023). Au premier trimestre de 2025, on comptait au Canada 21 000 postes vacants d'infirmières ou d'infirmiers autorisés et 10 000 postes vacants d'infirmières ou d'infirmiers auxiliaires (Statistique Canada, 2025). Les infirmières et infirmiers formés à l'étranger sont une solution possible pour combler les pénuries existantes (McGuire-Brown, 2025).

Une étude réalisée par des chercheurs de Statistique Canada et publiée dans la revue *Equality, Diversity and Inclusion: An International Journal* examine le lien entre le lieu d'études et la sous-utilisation des compétences chez les immigrantes ayant fait des études en sciences infirmières (Schimmele et Hou, 2024). L'étude, qui repose sur des données du Recensement de la population de 2021, porte sur les immigrantes âgées de 25 à 64 ans qui ont fait des études pour devenir infirmières auxiliaires, infirmières autorisées ou infirmières praticiennes; des professions dont l'exercice nécessite l'obtention d'une licence. Les immigrantes considérées dans l'étude comme sous-utilisées sont celles qui ont fait des études en sciences infirmières, mais qui sont employées dans des professions non liées à la santé ou dans des professions du secteur de la santé qui nécessitent un niveau d'études inférieur au leur.

Les principales conclusions de l'étude intitulée « [The inclusion of racialized women in the nursing workforce](#) » (en anglais seulement) sont résumées ci-dessous. Un article connexe intitulé « [Utilisation de la main-d'œuvre chez les hommes canadiens ayant fait des études en sciences infirmières](#) » a paru dans un numéro précédent des *Rapports économiques et sociaux* et est accessible en ligne.

Les immigrantes représentent le quart de l'offre en personnel infirmier au Canada

Les immigrantes représentaient plus du quart (27 %) du nombre total de personnes au Canada en âge de travailler et ayant fait des études en sciences infirmières. En 2021, le Canada comptait 508 000 personnes âgées de 25 à 64 ans qui avaient fait des études en sciences infirmières dans un établissement d'enseignement canadien ou étranger. De ce nombre, 13 % (64 600) étaient des immigrantes qui avaient fait des études en sciences infirmières au Canada, tandis que 14 % (71 300) étaient des immigrantes qui avaient étudié les sciences infirmières dans un autre pays.

La plupart des immigrantes ayant fait des études en sciences infirmières dans un établissement d'enseignement étranger (85 %) ou canadien (77 %) appartenaient à un groupe racisé. Les immigrantes des groupes de population des Philippines (43 %) et des Sud-Asiatiques (20 %) représentaient les parts d'infirmières formées à l'étranger (IFE) les plus élevées. De grandes proportions d'immigrantes ayant étudié au Canada appartenaient aux groupes de population des Noires (28 %), des Philippines (14 %), des Sud-Asiatiques (13 %) et des Chinoises (7 %). Les femmes du groupe de population des Blanches représentaient également une large part de celles qui avaient étudié en sciences infirmières au Canada (23 %) et à l'étranger (15 %).

De nombreuses infirmières formées à l'étranger exercent un emploi pour lequel leurs compétences sont sous-utilisées

Parmi les immigrantes qui avaient un emploi, un fort pourcentage de celles qui avaient fait des études en sciences infirmières dans un établissement d'enseignement étranger n'exerçaient pas une profession dans le secteur de la santé. À peine la moitié des immigrantes des groupes de population des Chinoises (53 %) et des Coréennes et Japonaises (50 %) exerçaient une profession dans le secteur de la santé en 2021, ce qui signifie que l'autre moitié occupaient des emplois qui ne mettaient pas à profit leurs études en sciences infirmières (tableau 1, première colonne).

Tableau 1

Taux d'emploi dans le secteur de la santé chez les immigrantes ayant fait leurs études en sciences infirmières dans un établissement d'enseignement étranger, 2021

Groupe de population	Emploi dans le secteur de la santé	Correspondance entre les études et l'emploi
	pourcentage	
Blanches (catégorie de référence)	66,2	54,3
Sud-Asiatiques	75,5 ***	51,1 *
Chinoises	52,6 ***	38,8 ***
Noires	83,3 ***	54,9
Philippines	72,0 ***	38,2 ***
Arabes et Asiatiques occidentales	73,5 **	62,0 **
Latino-Américaines	62,1	37,5 ***
Asiatiques du Sud-Est	68,0	42,6 ***
Coréennes et Japonaises	49,6 ***	35,4 ***
Autres groupes	66,3	43,9 ***

* valeur significativement différente de la catégorie de référence ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de la catégorie de référence ($p < 0,01$)

*** valeur significativement différente de la catégorie de référence ($p < 0,001$)

Note : L'échantillon de l'étude a été limité aux immigrantes âgées de 25 à 64 ans qui occupaient un emploi.

Source : Schimmele et Hou, 2024.

De meilleurs résultats sur ce plan ont été observés chez les immigrantes d'autres groupes de population : environ les deux tiers aux trois quarts d'entre elles occupaient un emploi lié à la santé. Les immigrantes noires étaient les plus susceptibles de travailler dans leur domaine d'études, les quatre cinquièmes (83 %) exerçant une profession dans le secteur de la santé.

Même parmi les IFE qui travaillaient dans le secteur de la santé, bon nombre exerçaient un emploi pour lequel leur formation en sciences infirmières était sous-utilisée. Par exemple, certaines détenaient une formation d'infirmières autorisées, mais occupaient des postes d'infirmières auxiliaires, de préposées aux bénéficiaires ou de soignantes. Du tiers aux deux tiers des IFE exerçaient un emploi qui correspondait à leur niveau d'études. Les IFE étaient donc en général fortement désavantagées pour ce qui est d'obtenir un emploi convenable dans la profession infirmière, quoique le pourcentage d'entre elles dont l'emploi correspondait à leurs études en sciences infirmières variait sensiblement d'un groupe de population à l'autre (tableau 1, deuxième colonne).

Près des trois quarts des IFE philippines (72 %) travaillaient dans la santé, mais moins des deux cinquièmes (38 %) occupaient un emploi qui correspondait à leurs études. Environ le tiers d'entre elles exerçaient donc des emplois dans la santé qui ne mettaient pas pleinement à profit leurs études en sciences infirmières. Pour ce qui est des autres groupes de population, du dixième (parmi les Blanches, les Arabes et les Asiatiques occidentales) au quart (parmi les Noires, les Latino-Américaines, les Sud-Asiatiques et les Asiatiques du Sud-Est) occupait un emploi dans la santé qui exigeait un niveau d'études inférieur au sien.

Les immigrantes ayant étudié en sciences infirmières au Canada sont plus susceptibles d'exercer un emploi dans la profession infirmière

Les immigrantes ayant fait leurs études en sciences infirmières au Canada affichaient des résultats en matière d'emploi qui étaient plus semblables à ceux de leurs homologues nées au Canada qu'à ceux des immigrantes formées à l'étranger. Cette constatation est importante, puisqu'elle montre que le lieu d'études a une plus forte association avec le taux d'emploi des immigrantes dans la profession infirmière que le statut d'immigrante.

Les immigrantes formées au Canada ne suivent pas le même cheminement vers la profession infirmière que leurs homologues formées à l'étranger. De nombreuses immigrantes formées au Canada sont arrivées au pays durant leur enfance ou leur adolescence, tandis que les immigrantes formées à l'étranger étaient adultes au moment de leur arrivée. Certains obstacles à l'emploi connus par les immigrantes formées à l'étranger en vue d'exercer la profession infirmière, par exemple la non-reconnaissance de leurs titres de compétence en sciences infirmières et leur niveau d'aptitude linguistique, ne s'appliquent pas aux immigrantes qui ont fait leurs études en sciences infirmières, et souvent également leurs études primaires et secondaires, au Canada.

Tableau 2

Taux d'emploi dans le secteur de la santé chez les immigrantes ayant fait leurs études en sciences infirmières dans un établissement d'enseignement canadien, 2021

Groupe de population	Emploi dans le	Correspondance
	secteur de la santé	entre les études et l'emploi
	pourcentage	
Blanches (catégorie de référence)	87,4	81,5
Sud-Asiatiques	86,5	79,1 *
Chinoises	90,5 **	86,7 **
Noires	93,2 ***	80,6
Philippines	90,3 **	82,9
Arabes et Asiatiques occidentales	88,5	83,2
Latino-Américaines	89,8	82,9
Asiatiques du Sud-Est	86,0	77,1 *
Coréennes et Japonaises	91,3 *	89,5 **
Autres groupes	89,3	81,3

* valeur significativement différente de la catégorie de référence ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de la catégorie de référence ($p < 0,01$)

*** valeur significativement différente de la catégorie de référence ($p < 0,001$)

Note : L'échantillon de l'étude a été limité aux immigrantes âgées de 25 à 64 ans qui occupaient un emploi.

Source : Schimmele et Hou, 2024.

La plupart des immigrantes ayant fait des études en sciences infirmières dans un établissement d'enseignement canadien (soit de 86 % à 93 %) exerçaient une profession liée à la santé (tableau 2, première colonne). Dans tous les groupes de population, environ les quatre cinquièmes, voire davantage, occupaient un emploi correspondant à leur niveau d'études (deuxième colonne). Dans la plupart des cas, seul un faible pourcentage d'immigrantes ayant étudié au Canada (de 2 % à 7 %) occupaient un emploi dans le secteur de la santé pour lequel leur formation en sciences infirmières était sous-utilisée. Les femmes noires (13 %) et d'Asie du Sud-Est (9 %) étaient plus susceptibles d'exercer un emploi lié à la santé qui n'exigeait pas leur niveau d'études.

Les écarts dans les résultats en matière d'emploi se manifestent principalement dans le contexte du lieu d'études

Dans tous les groupes de population, la sous-utilisation des compétences sur le marché du travail était une expérience courante chez les immigrantes ayant fait des études en sciences infirmières à l'étranger. Parmi celles-ci, les femmes de la plupart des groupes racisés étaient moins susceptibles d'occuper un emploi qui correspondait à leur formation en sciences infirmières (de 35 % à 51 %) que leurs homologues blanches (54 %) (tableau 1). Deux groupes racisés faisaient cependant exception à cette tendance, soit les IFE noires, qui présentaient un pourcentage similaire à celui de leurs homologues blanches sur ce plan, et les IFE arabes ou asiatiques occidentales, qui étaient plus susceptibles d'occuper un emploi qui correspondait à leurs études (62 %) que leurs homologues blanches.

Parmi les immigrantes ayant fait leurs études en sciences infirmières au Canada, on disposait de moins d'éléments montrant que les femmes des groupes racisés avaient des résultats en matière d'emploi inférieurs à celles de leurs homologues blanches. Les immigrantes des groupes de population des Sud-Asiatiques (79 %) et des Asiatiques du Sud-Est (77 %) étaient certes un peu moins susceptibles que les Blanches (82 %) d'occuper un emploi qui correspondait à leurs études en sciences infirmières, mais un pourcentage comparativement plus élevé d'immigrantes des groupes de population des Chinoises (87 %) et des Coréennes ou Japonaises (90 %) formées au Canada avaient un emploi qui correspondait à leurs études (tableau 2). Hormis ces écarts, on observait peu de différences entre les femmes racisées et les femmes blanches pour ce résultat.

Conclusion

Les personnes qui immigrer au Canada s'attendent souvent à ce que les études qu'elles ont faites dans un pays étranger leur soient utiles sur le marché du travail canadien. Or, bon nombre d'immigrantes ayant fait leurs études en sciences infirmières dans un établissement d'enseignement étranger ne travaillent pas dans leur domaine d'études, et dans bien des cas, n'exercent même pas un emploi lié à la santé. Cette sous-utilisation de leur capital humain est un obstacle à l'intégration économique des immigrantes et immigrants et représente une perte de productivité pour l'économie canadienne (McGuire-Brown, 2025). Il est essentiel d'améliorer l'utilisation des compétences, car les immigrantes et immigrants qui doivent se contenter d'emplois qui ne sont pas à la hauteur de leurs compétences s'exposent à la déqualification au fil du temps, ce qui les piège dans une situation socioéconomique défavorable (Salami, Meherali et Covell, 2018). De plus, l'intégration des immigrantes et immigrants à la main-d'œuvre infirmière contribuerait à combler les pénuries de personnel infirmier et à alléger la charge de travail considérable qui est monnaie courante au sein de cette profession (McGuire-Brown, 2025).

Auteurs

Christoph Schimmele et Feng Hou travaillent à la Division de l'analyse et de la modélisation économiques et sociales, à Statistique Canada.

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier Marc Frenette et Ryan Macdonald pour leurs commentaires sur une version antérieure de cet article.

Références

Baumann, A. et M. Crea-Arsenio (2023). « The Crisis in the Nursing Labour Market: Canadian Policy Perspectives ». *Healthcare*, vol. 11, n° 13, p. 1 à 9.

McGuire-Brown, M. (2025). « Renforcer le chemin vers la pratique : autonomiser les infirmières et les infirmiers formés à l'étranger au Canada ». Ottawa : Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et infirmiers.

Salami, B., S. Meherali et C. L. Covell (2018). « Downward Occupational Mobility of Baccalaureate-prepared Internationally Educated Nurses to Licensed Practical Nurses ». *International Nursing Review*, vol. 65, n° 2, p. 173 à 181.

Schimmele, C. et F. Hou (2024). « The Inclusion of Racialized Women in the Nursing Workforce ». *Equality, Diversity and Inclusion: An International Journal*. À paraître.

Statistique Canada. (2025). [Postes vacants, premier trimestre de 2025](#). *Le Quotidien*. 17 juin.